

■ **Florian Favre SA**, à Genève, création, fabrication, vente, distribution de tous articles de bijouterie, etc. (FOSC du 06.11.2001, p. 8698). Les pouvoirs de Gremaud Fernand et Winkelmann Hélène sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Crausaz Claude, de Lussy (FR), à Lausanne, directeur. Procuration collective à deux a été conférée à Pidoux Janine, de Forel-sur-Lucens, à Nyon.

Journal no 8850 du 27.08.2002
(00624870 / CH-660.0.291.977-6)